

Des vents de l'Europe au Statut avancé : la politique européenne du Maroc

Abdessamad BELHAJ
Université catholique
Pázmány Péter

Introduction

Dans une célèbre définition de la place du Maroc dans son environnement géopolitique, Hassan II avait dit : « le Maroc ressemble à un arbre dont les racines nourricières plongent profondément dans la terre d'Afrique et qui respire grâce à son feuillage bruissant aux vents de l'Europe ». ¹ L'Europe représente, à la fois, le partenaire économique et politique principal et indispensable pour le Maroc tant au niveau des échanges qu'au niveau des aides au développement. ² Ainsi, 62 % de ses exportations vont dans des pays européens contre 3% pour les États-Unis.

En conséquence, la diplomatie marocaine agit activement dans les quatre instances euro-méditerranéennes :

- l'Accord d'association ;
- le Processus de Barcelone ;
- Le Forum Méditerranéen ;
- Le Dialogue 5+5.

Ces instances présentent des intérêts économiques certes, mais se fondent sur des dimensions politiques et culturelles tout autant cruciales et nécessaires pour la réussite du projet euro-méditerranéen. Du point de vue européen, la priorité est la sécurité ; les Européens craignent, effectivement, un développement de l'islamisme au sud de la Méditerranée et son impact sur leurs intérêts au Maghreb. ³ La montée de l'islamisme reste à la tête des motivations qui ont poussé l'Europe à accélérer le processus de Barcelone. ⁴

En offrant au Maroc le statut avancé, le 13 octobre 2008, une première en ce sens que l'UE n'a accordé un tel statut à aucun pays extra-européen. Cela a été compris par le Maroc

¹ Lambroschini, Charles, « Mohammed V le libérateur, Hassan II l'unificateur, Mohammed VI le modernisateur », *Le Matin du Sahara*, 17-11-2005.

² Le Premier Ministre Jettou au Conseil de gouvernement : « l'Europe, choix stratégique du Maroc », *Le Matin du Sahara*, 26-06-2003.

³ Molina García, María José, *España - Marruecos (1996-2002): un Modelo de Política Exterior para el Magreb*, Madrid, Universidad Complutense de Madrid, 2003, p. 96.

⁴ Lamloum, Olfa, « L'enjeu de l'islamisme au cœur du processus de Barcelone », *Critique internationale*, N° 18, janvier 2003, pp. 129-130.

comme une reconnaissance des performances du Maroc en matière de démocratie, de droits de l'homme et en matière économique. Certains dossiers ont avancé, comme celui des droits de l'Homme, le renforcement du rôle de la femme, le lancement d'un vaste programme de lutte contre la précarité et la marginalisation, la libéralisation du paysage audiovisuel et le lancement de grands chantiers économiques. L'UE a estimé que le Maroc est aussi le pays « qui a fait beaucoup d'efforts, notamment en matière de réformes économiques, des droits de l'homme et de gouvernance ».⁵ La Commissaire européenne des relations extérieures et de la politique de voisinage, Mme Benita Ferrero Waldner, déclara que le Statut avancé marque « notre appréciation pour les réformes qui ont été engagées et pour la bonne coopération bilatérale ». Elle a ajouté que le Maroc est considéré aujourd'hui comme « le pays de notre voisinage avec lequel l'Union européenne a les relations les plus étroites et les plus denses ».⁶ En effet, l'UE a publié une 'feuille de route' qui permettrait, dans les années à venir, au Maroc d'approfondir ses relations avec l'UE et d'atteindre des niveaux élevés d'intégration à l'UE, sans devenir membre.⁷

Selon H. Alami, l'islam est au centre de la question ; il est perçu comme un paramètre d'évaluation de la capacité institutionnelle du Maroc à ménager non seulement des conflits politiques internes, mais aussi sa politique étrangère. Dans tous les accords euro-méditerranéens, dit-elle, la menace islamiste occupe implicitement une place centrale. La question religieuse est particulièrement sensible parce qu'en Europe elle est liée à des questions comme le voile, les mosquées, les cimetières et autres manifestations de la présence musulmane.⁸ Cependant, le terrorisme reste la question la plus sérieuse dans les rapports de l'Europe à l'islam. À cet égard, le Maroc se propose en bon exemple de la gestion de l'islam.

Encore récemment, un nombre de spécialistes des relations euro-marocaines, a rappelé que l'UE s'est concentrée sur ce qui peut être considéré les problèmes de « soft security » tel le terrorisme, l'immigration, le trafic illégal ou le crime organisé. Ils ont attiré l'attention sur la ligne que l'UE poursuit en matière de sécurité multilatérale, qui doit reconnaître la nécessité de traiter ces questions qui sont connectées avec un problème plus grand, celui de l'islam politique.⁹

Par la quête d'un partenariat privilégié, le Maroc espère renforcer ses liens économiques avec l'UE et bénéficier d'une augmentation massive des investissements. Son économie nécessite une implication plus directe de l'Europe. Politiquement, la question du Sahara est aussi vitale. Si la France soutient le Maroc officiellement, l'Espagne joue l'équilibre qui

⁵ « Statut avancé. Une reconnaissance des performances du Maroc à l'échelle internationale », *Le Matin du Sahara*, 14-10-2008.

⁶ *Idem*.

⁷ Eduard Soler i Lecha, Laia Mestres, « El estatuto avanzado de Marruecos: No perdamos la oportunidad », *Opinión*, CIDOB, 22-10-2008.

⁸ Alami, Houria, « Integration, Security and Migration », in Henriques, M. C. (Ed), *Security and Migrations in the Mediterranean*, Amsterdam, IOS Press, 2006, p. 73.

⁹ Cavatorta, F., Chari, R. S., Kritzing, S., Arana, A. G., « EU External Policy-Making and the Case of Morocco: 'Realistically' Dealing with Authoritarianism? », *European Foreign Affairs Review*, Vol. 13, N° 3, 2008, p. 368.

pourrait basculer de l'autre côté selon le parti au pouvoir à Madrid.¹⁰ En contrepartie, du fait de sa position et de son poids, le Maroc est une valeur sûre de sécurité pour l'Europe. Sa gestion de l'islamisme radical et ses réformes démocratiques le rendent un acteur incontournable pour tout projet dans la Méditerranée occidentale.

A un niveau informel, une forte communauté marocaine immigrée en Europe favorise une intervention dans la gestion de l'islam. Les transferts des « Marocains résidents à l'Étranger » constituent une source primordiale de devises étrangères pour le pays.

1. Le projet euro-méditerranéen dans la conception marocaine

Le projet euro-méditerranéen demeure avant tout une question géopolitique impliquant essentiellement la sécurité au niveau du Maghreb et de la Méditerranée occidentale. La dimension économique mise en exergue par le processus de Barcelone ne doit pas voiler les deux autres volets du processus : le volet politique et le volet culturel. D'ailleurs, la construction d'une « zone de prospérité partagée » ne peut se réaliser sans des avancées simultanées sur ces deux volets. En témoigne la naissance, elle-même, de ce processus en 1995 dans un environnement de négociations au Moyen-Orient, de crise algérienne et de crainte de l'islamisme radical au Maghreb.¹¹

Le volet « politique et sécurité » a pour objectif la définition d'un « espace commun de paix et de stabilité ». Cela implique la nécessité de prévenir les conflits dans la région, notamment d'assurer le maintien des régimes actuels en place face à la montée de l'islamisme et à l'accumulation des facteurs d'effondrement des États dans la région du Maghreb.

Quant au volet « social, culturel et humain », il vise à « développer les ressources humaines et à favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles ». ¹² Un tel optimisme est dû au fait que l'idée du dialogue des civilisations préserverait encore une part de crédibilité chez les acteurs, au nord comme au sud de la Méditerranée.

Le lien entre l'économie et la géopolitique est une donnée centrale dans l'approche européenne du Maroc. L'organisation du forum « Le Maroc 2030 : environnement stratégique et économique » à Rabat rappelle ce fait. Intervenant à l'ouverture de la deuxième session de ce forum sur « l'économie mondiale », le Haut commissaire au Plan, Ahmed Lahlimi a estimé que l'option de l'Euro-Méditerranée s'impose de même qu'un régionalisme ouvert commandé par notre géographie, notre histoire et nos valeurs culturelles et spirituelles.¹³

¹⁰ Willis, Michael, Messari, Nizar, « Analyzing Moroccan Foreign Policy and Relations with Europe », *The Review of International Affairs*, Vol. 3, N° 2, 2003, pp.162-163.

¹¹ *Idem*, p. 161.

¹² Balta, Paul, « Le projet culturel euro-méditerranéen : Intentions et réalités », *Confluences Méditerranée*, N° 21, Printemps 1997, p. 21.

¹³ « Le Royaume entre mondialisation et groupements régionaux : Forum à Rabat sous le Haut patronage de S.M. le roi », *Le Matin du Sahara*, 22-04-2005.

La politique européenne du Maroc semble suivre trois grandes directions fondamentales :

- d'abord, promouvoir les « idées » marocaines sur la coopération euro-méditerranéenne. Cela consiste à instituer des structures paritaires pour accroître l'implication des partenaires sud-méditerranéens dans le processus de Barcelone, à éviter une sur-bureaucratization du processus et assurer une plus grande fluidité dans la circulation de l'information, organiser un partenariat euro-méditerranéen à géométrie variable selon les pays intéressés et les thèmes concernés, mettre en place un réseau d'agences nationales de promotion des investissements, renforcer les mécanismes de reconversion de la dette en investissements publics ou privés et créer une banque euro-méditerranéenne de développement et d'investissement ;

- ensuite, œuvrer pour la mise en place du projet européen de l'élargissement de l'UE selon une logique de cercles concentriques, à un « cercle de pays amis » respectueux des mêmes normes économiques et démocratiques. Romano Prodi et Chris Patten se sont prononcés en faveur d'un tel élargissement. Cette proposition permettrait au Maroc de s'intégrer à terme dans l'Europe en bénéficiant de tous les avantages de l'adhésion à l'exception de la participation aux institutions de l'Union ;

- enfin, mener les mêmes réformes que celles sur lesquelles se sont engagés les pays de l'Europe de l'Est qui ont rejoint l'Union en 2004 (instauration d'une économie de marché viable et capable de supporter la concurrence des autres pays membres de l'UE, réorientation des échanges vers l'UE, réforme de l'environnement légal et réglementaire, renforcement de la protection en matière de droits de propriété industrielle et intellectuelle, institution de procédures transparentes de passation de marchés publics...).¹⁴

1.1. Le volet sécuritaire

Par ailleurs, le Maroc est engagé activement dans le Forum Méditerranéen, né en 1994 d'une initiative franco-égyptienne, regroupant 11 pays (Algérie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie, Turquie). Ce forum a pour vocation de favoriser les échanges de vues entre les pays riverains de la Méditerranée. Il sert à rapprocher les positions de ses participants avant les réunions dans le cadre élargi à 27 du partenariat euro-méditerranéen engagé à Barcelone.

A l'initiative du roi du Maroc, le Forum méditerranéen a tenu une session extraordinaire les 25 et 26 octobre 2001 à Agadir. Cette réunion constitua la première réunion de haut niveau entre pays méditerranéens arabes et européens depuis les événements du 11 septembre dans un contexte international de grande tension et de fortes incertitudes. Elle intervient à la veille de la conférence ministérielle euro-méditerranéenne qui a eu lieu les 5 et 6 novembre 2001 à Bruxelles. Les délibérations ont porté notamment sur l'impact de la crise sur la sécurité en Méditerranée, ainsi que ses effets économiques et socioculturels sur les pays de la région. Dans ce contexte, la nécessité de promouvoir et d'approfondir le dialogue entre cultures a été relevée. De même, les ministres ont affiché une détermination à

¹⁴ Benmoussa, Mohammed, « Une stratégie européenne pour la diplomatie marocaine », *L'Economiste*, N° 1617, 7-10-2003.

« entreprendre des mesures appropriées dans le cadre d'une stratégie volontariste en vue d'atténuer l'impact de la crise actuelle et de renforcer la coopération dans la région ». ¹⁵

A la suite de sa rencontre avec les ministres des Affaires étrangères des pays membres du Forum méditerranéen, le roi Mohammed VI a souligné :

« L'importance d'un dialogue permanent, structuré et stratégique entre les pays de la Méditerranée, est aujourd'hui plus nécessaire que jamais, l'instauration d'un véritable dialogue des cultures s'avère primordiale pour une meilleure prise en compte de la dimension humaine du partenariat euro-méditerranéen et une meilleure compréhension mutuelle entre les peuples des deux rives de la Méditerranée ». ¹⁶

Il a invité les pays européens :

« À assurer le respect de la dignité et des droits des communautés arabes et musulmanes installées en Europe, qui sont malheureusement les premières exposées aux conséquences d'un amalgame dangereux ». ¹⁷

Dans le même contexte et quelques semaines après, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Mohammed Benaïssa s'est rendu à la 9^e conférence ministérielle de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), à Bucarest où il a prononcé une allocution. Le ministre s'est déclaré pour une lutte sans merci contre le terrorisme, tout en appelant « à faire preuve de discernement et de sagesse et à éviter les amalgames, surtout avec l'Islam, religion de paix et de coexistence ». ¹⁸ Dans la lutte sans merci que nous, a-t-il ajouté, en tant que communauté internationale, entendons mener contre le terrorisme, nous devrions « faire preuve de discernement, de sagesse et de circonspection. Cette lutte ne saurait, sous aucun prétexte, procéder de quelques amalgames que ce soit et surtout pas avec l'Islam, religion de paix, de compassion et de coexistence. De même, elle ne devrait pas porter atteinte aux libertés collectives et individuelles, que les terroristes cherchent précisément à miner ». ¹⁹

En parallèle, le Maroc mène une politique active de lutte contre l'islamisme radical et s'associe, dans ce cadre, aux actions sécuritaires européennes. Le 5 décembre 2003, le roi Mohammed VI participe à l'ouverture du premier sommet du forum 5+5 (Portugal, Espagne, France, Italie, Malte, Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie et Liban) à Tunis, où il a « affirmé que pour gagner le pari de l'édification de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), il est impératif de dépasser les obstacles qui se dressent devant cet objectif, à travers un règlement pacifique négocié, consensuel et définitif du conflit artificiel créé autour de l'intégrité territoriale du Maroc ». ²⁰

¹⁵ « S.M. le Roi reçoit les ministres des Affaires étrangères des pays membres du Forum méditerranéen », *Le Matin du Sahara*, 26-10-2001.

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ *Idem.*

¹⁸ « M. Benaïssa à la réunion de Bucarest sur la sécurité : le terrorisme, un ennemi commun », *Le Matin du Sahara*, 04-12-2001.

¹⁹ *Idem.*

²⁰ Sehimi, Mustapha, « Après le sommet des 'cinq + cinq' de Tunis : L'appel de Tunis », *Maroc Hebdo International*, N° 584, 12-12-2003, p. 16.

Le roi Mohammed VI a adopté la thèse qui considère le problème du Sahara occidental comme étant un problème de terrorisme et qui dès lors s'inscrit dans le cadre de la lutte anti-terroriste.²¹

Le GICM, Groupe islamique Combattant Marocain, a compliqué cette lutte. Le juge espagnol Juan del Olmo, magistrat de l'Audience nationale, en Espagne, qui enquête sur les attentats du 11 mars 2004 à Madrid, impute ces attentats au GICM, une organisation qu'on suppose être liée à « Al-Qaïda », également soupçonnée des attentats-suicides de Casablanca qui ont fait 45 morts dont 12 kamikazes, le 16 mai 2003.²² Selon les actes d'accusation rendus publics lors des procès, plusieurs centaines d'intégristes marocains, aujourd'hui sous les verrous, seraient affiliés au GICM.²³ Le juge Del Olmo confirme cette tendance et évoque l'existence de deux grands réseaux dans l'enquête sur le 11 mars. Le premier a participé directement à l'exécution des attentats alors que le second a facilité la fuite des responsables des attaques. Les deux réseaux étaient liés au GICM « considéré comme la référence suprême du mouvement salafiste et *jihâdiste* dans notre pays », souligne le magistrat qui a procédé à l'inculpation de 29 des 116 personnes accusées de participation dans ces attaques terroristes.²⁴

La lutte anti-terroriste a permis au Maroc de se réconcilier avec l'Espagne après la crise autour de l'îlot Leila (Persil). Les attentats de Casablanca le 16 mai 2003 et ceux de Madrid le 11 mars 2004 ont poussé les deux pays à se rapprocher sur plusieurs dossiers, notamment le dossier sur le terrorisme et l'immigration clandestine.²⁵ Selon B. L. Garcia, le 11 septembre a renforcé la peur de la crise économique et l'inquiétude sécuritaire du côté espagnol ; cette peur, dit-il, s'appuie sur l'idée que l'islam est une religion à risque.²⁶ Sendagorta, lui, parle du duel autour du Maroc entre l'Europe et al-Qaïda non seulement en raison de sa position stratégique à la porte du Gibraltar mais également à cause de la diaspora marocaine en Europe. Pour l'Espagne en particulier, la proximité géographique et l'immigration marocaine justifient cet intérêt porté au Maroc. D'autant plus que le défi de

²¹ Sehimi, Mustapha, « Après le sommet des 'cinq + cinq' de Tunis : L'appel de Tunis », p. 16.

²² Nassir, Chifaa, « La main du Groupe islamique marocain », *Maroc Hebdo International*, N° 694, 14-04-2006, p. 11.

²³ L'ampleur du manque d'informations sur ce groupe a été indiquée par le rapport juridique espagnol sur les attaques du 11 mars à Madrid, qui reconnaît que la structure du GICM est pratiquement inconnue. Alonso, Rogelio, Rey, Marcos García, « The Evolution of Jihadist Terrorism in Morocco », *Terrorism and Political Violence*, Vol. 19, N° 4, 2007, p. 583.

²⁴ Nassir, Chifaa, « La main du Groupe islamique marocain », *Maroc Hebdo International*, N° 694, 14-04-2006, p. 11.

²⁵ Jorge Dezcallar, ambassadeur espagnol au Maroc entre 1997 et 2001 et qui a dirigé plus tard le Service des Renseignements de l'Espagne entre 2001 et 2004, croit qu'al-Qaïda n'était pas directement responsable des attentats à Casablanca ni à Madrid. Alonso, Rogelio, Rey, Marcos García, *op. cit.*, p. 583. Les « pipesistes » (les adeptes de Daniel Pipes) écrivent sans citer aucune source (à part Pipes) que « Moroccan Islamic Combatant Group (GCIM) have, with little hindrance, used Britain as a base for coordinating attacks against American, European, and North African targets ». Voir : Nomikos, John M., Burweila, Aya, « Another Frontier to Fight : International Terrorism and Islamic Fundamentalism in North Africa », *International Journal of Intelligence and CounterIntelligence*, Vol. 22, N° 1, 2009, p. 54.

²⁶ Lopez Garcia, Bernabé, « Les relations hispano-marocaines », in Leveau, R., Mohsen-Finan, K. (Eds), *Le Maghreb après le 11 septembre*, pp. 110-111.

démocratisation au Maroc est inséparable de l'islamisme. Ce qui le pousse à considérer que la question clef est d'assurer que la participation politique des islamistes soit une contribution à la construction du système démocratique et non à sa destruction.²⁷

D'autre part, la stabilisation des relations entre le Maroc et l'Espagne pourrait tenir beaucoup à la manière dont les deux pays vont gérer la question de Ceuta et Melilla ; les Espagnols sont conscients que les habitants musulmans de Ceuta forment un secteur de population qui s'identifie parfaitement avec la ville et intensément impliqué dans la vie sociale et cela est contradictoire avec tout soutien à la violence jihadiste. Mais cela n'annule pas le risque du terrorisme à Ceuta, par exemple, qui n'a pas besoin de beaucoup de moyens humains et financiers pour mener une forme de violence collective.²⁸

En revanche, le profit que les deux pays pourraient tirer de la proximité serait la construction d'un tunnel qui connecte les deux continents. Après une période d'étude du projet (2004-2007), l'Espagne a introduit le projet qui coûterait de 4 à 5 milliards d'euros dans son plan stratégique d'infrastructures du transport approuvé par le conseil des ministres en juillet 2006.²⁹

Cela dépend largement de l'aboutissement de la démocratisation du Maroc (ce qui n'est pas du tout chose acquise). Ángel Pérez explore les possibilités cette option : quand le Maroc se convertira en un Etat démocratique et moderne il sera inévitable d'initier un accord. Tenant compte du fait que le Maroc est loin de cet état de choses, il paraît logique de penser qu'une telle situation devrait améliorer les relations mutuelles mais aussi l'animosité marocaine envers les deux villes. Car une chose est certaine, la souveraineté ne dépend pas du régime politique en place.³⁰

1.2. Le volet culturel

L'intégration culturelle des Marocains en Europe est un des éléments problématiques des relations euro-marocaines. Le Maroc recommande l'apprentissage de la langue et de la culture des pays hôtes et propose d'une manière vague la promotion du dialogue entre les cultures.³¹ Ceci lui permet d'intervenir dans les affaires culturelles des MRE mais aussi de consolider sa réputation dans le dialogue de cultures.

²⁷ Sendagorta, Fidel, « Jihad in Europe : The Wider Context », *Survival*, Vol. 47, N° 3, 2005, pp. 70-71.

²⁸ Luis de la Corte Ibáñez, « Actividad yihadista en Ceuta : antecedentes y vulnerabilidades », Documentos de Trabajo (Real Instituto Elcano de Estudios Internacionales y Estratégicos), N° 28, 2007, p. 10.

²⁹ De la Encina Ortega, Salvador, « El túnel del Estrecho : perspectivas para las relaciones España-Marruecos » in del Valle Gálvez, J. A., Baeza, J. V., Torrejón Rodríguez, J. D., (Eds), *España y Marruecos en el centenario de la Conferencia de Algeciras*, Madrid, Dykinson, 2008, p. 151.

³⁰ Pérez, Ángel, *Ceuta y Melilla en el marco de las relaciones Hispano-Marroquies*, Real Instituto Elcano Papers, N° 89, 2004, p. 5.

³¹ Alami, Houria, « Integration, Security and Migration » in Henriques, M. C. (Ed), *ibid.*, p. 72.

1.2.1 L'IMAGE DU ROI REFORMATEUR

L'intérêt principal du Maroc dans sa politique européenne et dans son volet culturel et social en particulier, est d'offrir l'image d'un pays en voie de réformes. Déjà le roi Hassan II avait su entretenir l'image d'un souverain moderne, ouvert et pro-européen durant ses 38 ans de règne. Toutefois, il avait souvent à se défendre d'être un tortionnaire, notamment face aux associations des droits de l'homme et à la presse européenne.

Le roi Mohammed VI, n'ayant pas un passé « sanguinaire », affiche dès les premiers mois de son règne une volonté de réformer la société marocaine et adopte le titre de « réformateur ». Il récolte les fruits de ses premiers efforts le 22 décembre 1999 lorsqu'il obtint le prix de Grenade 1999 dans sa modalité d'honneur décerné par le groupe de stations Radio SER à Grenade.

Les deux premières années de son règne furent marquées par des réformes touchant le statut de la femme. Le 28 octobre 1999, le Maroc et l'UNESCO signent à Paris un protocole d'accord pour la création d'une chaire d'université sur la femme et ses droits au royaume. Le 12 mars 2000, le Maroc organise à Rabat une marche nationale des femmes sous le slogan : « nous nous partageons la terre, partageons ses biens » dans le cadre de la marche mondiale des femmes 2000. En même temps, l'institution nationale pour la protection de la famille marocaine organise à Casablanca, avec la participation de plusieurs associations féminines, une imposante manifestation contre le projet du plan d'action national pour l'intégration de la femme dans le développement, sous le thème : « les femmes sont les sœurs de l'homme ». Les 20-22 janvier 2001, la ville de Marrakech abrite le premier Sommet des Premières Dames d'Afrique sous le haut patronage du roi Mohammed VI et la présidence effective de la princesse Lalla Meryem. Le 21 mai 2001, le roi Mohammed VI préside au palais royal de Marrakech la séance d'ouverture de la Conférence ministérielle arabo-africaine des finances qui se tient en préparation au Sommet mondial de l'enfance. Après cet élan, la cadence ralentit sans abandonner la ligne. Ainsi, les 28-30 juin 2003, Marrakech abrite le Sommet mondial de la femme avec ces 700 participantes, considéré être le Davos féminin.³²

Cependant, le geste qui a mis en exergue l'image de « réformateur » du nouveau roi fut la réforme de la Mudawwana annoncée dans son discours au Parlement le 10 octobre 2003. Les réactions des chefs d'État et de gouvernements et organisations internationales témoignent de l'intérêt que les pays européens, notamment, portent à l'évolution des réformes au Maroc. M. Jacques Chirac, à titre d'exemple, déclara que « ce nouveau code traduit la volonté du royaume vers la démocratie, l'État de droit et l'égalité entre l'homme et la femme dans le respect des traditions culturelles et religieuses du royaume » et « Je ne voudrais pas abuser du terme de révolution. Mais c'est une évolution considérable et déterminée qui, une fois de plus, apporte le témoignage de la volonté du royaume, du roi et du peuple marocain d'aller vers la démocratie, les droits de l'homme, l'État de droit et l'égalité homme-femme ».³³

³² Benmbarek, Najlae, « Fin du 13^e Sommet mondial des femmes tenu à Marrakech : Un Davos au féminin », *Maroc Hebdo International*, N° 565, 4-07-2003, p. 12.

³³ « M. Chirac à propos du projet de Code de la Famille : Une évolution considérable », *Le Matin du Sahara*, 11-10-2003.

Du point de vue européen, le Maroc semble être un cas intéressant, parmi les partenaires méditerranéens du sud, en matière de réformes économiques accompagnées de réformes politiques.³⁴ Il mène une politique de changement dans la continuité qui est la préférence de l'UE d'après ce que montre l'étude des projets de promotion de la démocratie financés par l'UE au Maroc.³⁵

À titre d'exemple, l'Espagne reçoit positivement cette image ; les Espagnols évitent de critiquer Mohammed VI et montrent une confiance absolue dans la volonté inlassable du nouveau roi à démocratiser son pays et à promouvoir la justice sociale.³⁶

1.2.2 L'ALLIANCE DES CIVILISATIONS

L'image d'un pays qui réalise des réformes, modéré dans sa politique étrangère et influent dans le monde arabe a permis à Rabat de constituer un capital symbolique qui la propulse sur la scène dans toutes les initiatives diplomatiques euro-méditerranéennes. L'Alliance des Civilisations, une initiative du Premier Ministre espagnol, J. R. Zapatero, en est un exemple. Cette initiative qui aspire à « promouvoir le respect mutuel pour les croyances et les traditions religieuses et à réaffirmer l'interdépendance croissante de l'humanité dans tous les domaines, de l'environnement à la santé, du développement économique et social à la paix et à la sécurité »,³⁷ a été officiellement lancée par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan le 14 juillet 2005. Ceci intéresse largement la diplomatie marocaine. Le Secrétaire général de l'ONU a choisi le Conseiller du roi Mohammed VI, André Azoulay pour faire partie du comité des sages, aux côtés, de 18 autres personnalités, entre autres, Federico Mayor Zaragoza, Mohammed Khatami et Desmond Tutu. M. Azoulay commentait sa désignation en déclarant que :

« Le fait d'avoir été choisi par M. Kofi Annan pour faire partie de ce Comité est un hommage aux valeurs que mon pays a toujours défendues et qui ont été celles de l'ouverture, de l'écoute et de la modernité basée sur la synthèse des civilisations et non pas sur la rupture des civilisations. Il s'agit d'un hommage à la politique mise en oeuvre par le roi Mohammed VI qui, depuis le départ, a mis en relief et en perspective le choix de société qui est le nôtre, le choix de société dans notre relation avec le reste du monde et le choix de société que nous voulons consolider au Maroc à travers la démocratie et toutes les valeurs qui sont fondatrices de notre personnalité et notre identité marocaine ».³⁸

³⁴ Settar, Jamila Houfaïdi, « Humans Rights and Democracy in the European Legal Order : the Euro-Mediterranean Partnership », in Panebianco, Stefania (Ed), *New Euro-Mediterranean Cultural Identity*, London, Routledge, 2003, p. 137.

³⁵ Junemann, Annette, *Euro-Mediterranean Relations after September 11 : International, Regional, and Domestic Dynamics*, London, Frank Cass, 2004, p. 79.

³⁶ *Idem*, p. 100.

³⁷ Nechnach, Intissar, « Une Alliance pour rapprocher les civilisations : André Azoulay a été choisi pour siéger au Comité des sages », *Le Matin du Sahara*, 04-09-2005.

³⁸ *Idem*.

Le même A. Azoulay est président délégué de la fondation « Trois Cultures de la Méditerranée », constituée le 8 mars 1999 et qui est devenue, en quelques années, un référent international de dialogue interculturel. Cette fondation est née à l'initiative du gouvernement andalou et du Royaume du Maroc qui envisagent en 1998 de créer un forum pour promouvoir la rencontre entre les peuples de la Méditerranée. La proposition obtint un accueil international très favorable et elle fut secondée par le Centre Pères pour la Paix, l'Autorité palestinienne et par d'autres personnalités et institutions d'Israël et de la région euro-méditerranéenne engagées dans les processus de dialogue et de paix.³⁹

Devenu l'ambassadeur du dialogue interculturel, le conseiller du roi Mohammed VI participe le 12 décembre 2005 au « Forum de Paris », présidé par Albert Mallet,⁴⁰ consacré au défi de l'Euro-Méditerranée. André Azoulay revient à Paris en septembre 2006 pour assister au « Colloque international de Paris » organisé par l'Union « Pan-Europe » France. Il y déclare que : « c'est en Méditerranée que l'Europe retrouvera les fondements d'un leadership ». S'exprimant dans le cadre de la session consacrée à « L'Europe, une puissance en partage », le conseiller du roi ajouta qu'on ne pouvait pas dissocier le grand dessein stratégique de l'Euro-Méditerranée de la prise en compte des causes « à la fois légitimes et prioritaires » fondatrices d'un « consensus profondément enraciné dans l'Arc des Nations qui va de la Mauritanie à l'Égypte ». Auparavant, M. Azoulay avait souligné les acquis et les déficits, dix ans après Barcelone, estimant que « le bilan était certes contrasté, mais que l'on était loin du jeu à somme nulle que certains analystes privilégient ». S'agissant des acquis, le conseiller de S.M. le Roi mentionna l'émergence d'une identité euro-méditerranéenne et la volonté de doter cet espace en devenir d'un cadre institutionnel avancé et novateur. Pour illustrer son propos, M. Azoulay conclut en développant les différentes facettes du projet de société mis en œuvre par le roi Mohammed VI, où « politique, économie et social » sont tirés par « la cohérence d'une vision globale, réaliste et lucide sur le court terme et particulièrement ambitieuse sur la durée ».⁴¹

Le conseil de l'Europe constitue un autre partenaire européen du dialogue interculturel. À travers le Fonds européen pour la jeunesse (FEJ), le conseil de l'Europe et le Maroc se sont prononcés « en faveur du renforcement du dialogue interculturel pour lutter contre les extrémismes et le rejet de l'autre, à travers notamment, l'organisation d'un stage de formation en langue et culture arabes ».⁴² Un stage d'une durée de quatre semaines fut abrité par le Maroc. Cette première initiative, pour un pays arabe, s'inscrit, selon, la ministre chargée des Marocains résidant à l'Étranger, « dans le cadre d'une 'vision globale' visant à lutter contre l'extrémisme et le rejet de l'autre à travers la promotion du dialogue interculturel ».⁴³

³⁹ *Idem.*

⁴⁰ Albert Mallet, Président de l'association Euro-Méditerranée Science, Développement et Paix, est né au Maroc. Juif d'origine marocaine, de son vrai nom Elmaleh. Un homme de relations publiques comme André Azoulay. Wade, Adam, « Albert Mallet : trente ans après », *Aujourd'hui le Maroc*, N° 1087, 7-2-2006.

⁴¹ « André Azoulay au Colloque international de Paris », *Le Matin du Sahara*, 08-04-2006.

⁴² « Le Conseil de l'Europe et le Maroc veulent renforcer le dialogue interculturel », *Le Matin du Sahara*, 05-04-2006.

⁴³ *Idem.*

Dans le même registre, le roi du Maroc et le roi des Belges ont patronné le Congrès des Imams et des Rabbins pour la Paix qui s'est tenu à Bruxelles en janvier 2005. La rencontre s'est donné pour objectif de mettre au point un plan d'action immédiat et efficace. Les 49 recommandations d'action faites par les participants se sont organisées autour de trois volets : éducation, relecture éclairée des Écritures saintes et engagement politique et social des leaders religieux. Le deuxième Congrès s'est tenu à Séville du 19 au 22 mars 2006, rassemblant plus de 120 imams et rabbins en présence de 80 spécialistes et personnalités chrétiennes, sous le haut patronage du roi d'Espagne Juan Carlos I et du roi du Maroc Mohammed VI. André Azoulay, conseiller de S.M. le Roi et Ahmed Taoufiq, ministre des Habous et des Affaires islamiques y ont pris part.⁴⁴

Le Maroc doit entretenir sa réputation constamment, comme en Hollande après l'assassinat, le 2 novembre 2004, du cinéaste Théo Van Gogh par un Marocain, Mohammed Bouyeri (qu'on présente comme membre d'une cellule terroriste appelée Hofstad Network).⁴⁵ Le Maroc s'est activé pour le projet « Treize siècles de cohabitation judéo-musulmane au Maroc », en septembre 2005 à Amsterdam, célébrant un ensemble d'activités autour de la communauté juive marocaine et du dialogue judéo-musulman.⁴⁶ Les « retrouvailles » entre les deux communautés marocaines, musulmane et juive, ponctuées d'une série de contacts et débats autour de la tradition marocaine et de ses valeurs de respect et de tolérance, furent co-organisées par la Fédération mondiale des Juifs marocains (FMJM) et le Collectif associatif de l'Alliance mondiale des organisations des Marocains à l'étranger (AMOME). Les diverses activités qui ont ponctué cette manifestation ont été marquées par la présence d'une délégation conduite par André Azoulay.⁴⁷

2. L'islam consulaire

L'islam européen s'est constitué une identité propre et aspire à « l'indépendance » vis-à-vis des États d'origine. Dans la situation actuelle, l'organisation de l'islam en Europe représente un intérêt politique majeur pour les pays d'origine des immigrés, surtout pour le Maroc qui poursuit une politique d'ingérence dans les affaires de la communauté marocaine à l'étranger pour des raisons économiques et politiques précises. D'abord, cette communauté est une source de devise étrangère, de survie de nombre de zones rurales marocaines et de tourisme massif. Ensuite, et avec la confrontation entre le régime et les islamistes, l'enjeu sécuritaire pousse le régime à « avoir un œil » sur les Marocains résidant à l'étranger. L'objectif est d'éviter que les islamistes puissent créer un climat d'opposition, profitant de l'appui financier et logistique des communautés immigrées. Enfin, avec l'importance que la question de l'organisation de l'islam en Europe a prise, le Maroc se

⁴⁴ « Le Congrès mondial des imams et rabbins pour la paix en conclave à Séville », *Le Matin du Sahara*, 09-03-2006.

⁴⁵ Roshandel, Jalil, *Jihad and International Security*, Gordonsville, Palgrave Macmillan, 2006, p. 35.

⁴⁶ Alaoui, Khadija, « La cohabitation judéo-musulmane du Maroc célébrée à Amsterdam », *Le Matin du Sahara*, 20-09-2005.

⁴⁷ « Musulmans et juifs marocains de Hollande se retrouvent à La Haye », *Le Matin du Sahara*, 24-09-2005.

mobilise et adopte une « stratégie gouvernementale » qui stipule la mobilisation des « Marocains résidant à l'étranger » dans la défense des causes nationales (cela concerne essentiellement le Sahara).

L'auto-organisation des Marocains en Europe suivant leur village d'origine maintient les liens tribaux, renforcés par les nouveaux immigrés venus de même origine. Dans ce cadre on peut parler d'une identité ethno-religieuse où la marocanité et l'islam sont liés par des liens invisibles d'allégeance à la communauté ; liens entre les individus et leur « famille » et entre les « familles » et leur clan au pays. Ces liens se voient clairement lors de la mobilisation politique ou en cas de tensions graves. L'encadrement religieux entérine ces liens familiaux et tribaux par la mise en place de structures traditionnelles comme les mosquées ou les associations islamiques.

En effet, l'aspect économique de l'immigration est lié à l'allégeance. Pour maintenir l'importante participation financière des Marocains résidant à l'étranger, il faut les fidéliser en créant des attaches culturelles et religieuses autour des liens familiaux et tribaux solides. L'allégeance fut maintenue au début par l'entretien du mythe du retour. Ce mythe fut remplacé, ensuite, par le mythe de la diaspora patriote.

L'encadrement culturel et religieux des Marocains résidant à l'étranger a acquis un caractère stratégique clairement défini par le gouvernement marocain en août 2003 lorsque l'ex-Premier ministre, M. Driss Jettou, a présidé, à Rabat, une réunion consacrée à l'examen d'une « stratégie gouvernementale visant l'encadrement des Marocains résidant à l'étranger (MRE) dans les domaines éducatif, culturel et religieux ». ⁴⁸ Intervenant lors de cette rencontre, M. Jettou a souligné « l'importance cruciale que revêt l'encadrement des MRE à tous les niveaux et a également incité les différents départements concernés à conjuguer leurs efforts en vue d'entreprendre des actions concertées et coordonnées aux niveaux national et international visant à améliorer l'encadrement de cette catégorie de citoyens ». ⁴⁹

De son côté, Mme Nouzha Chekrouni, ex-ministre déléguée chargée des Marocains résidant à l'étranger, a fait un exposé dans lequel elle a tracé les grandes lignes de la stratégie qui vise à encourager l'intégration et la cohabitation dans les sociétés d'accueil tout en préservant l'identité nationale marocaine dans ses dimensions musulmane, arabe et amazighe. La stratégie gouvernementale vise également à mobiliser les MRE dans la défense des causes nationales et à créer les conditions favorables pour faciliter la participation de la communauté à la vie publique. ⁵⁰

Ce dernier chantier concernant l'implication des MRE dans les « causes » nationales marocaines, est relativement récent. On assiste depuis seulement quelques années à des manifestations pour la « marocanité » du Sahara dans plusieurs pays européens.

Pour faire des immigrés marocains une carte de négociation, il faut d'abord que ces immigrés soient suffisamment présents dans les affaires politiques des pays européens. Pour l'instant, leur poids n'est pas significatif quoique les élections des organes

⁴⁸ « Réunion sur l'encadrement culturel et religieux des Marocains résidant à l'Étranger », *Le Matin du Sahara*, 28-08-2003.

⁴⁹ *Idem.*

⁵⁰ *Idem.*

représentatifs des musulmans dévoilent l'importance de la compétition politique entre les pays d'origine.

Les dernières élections du CFCM, en 2005, ont enregistré une victoire de la Fédération Nationale des Musulmans de France (FNMF), ils ont, ainsi, obtenu 19 sièges. Notons que la FNMF fut créée par des Français convertis, soutenus à la fois par le Maroc, l'Arabie Saoudite et la Ligue islamique mondiale.

D'après Mohammed Bechari, « malgré la faiblesse des moyens matériels, nous nous sommes hissés au niveau des grandes fédérations. 500 associations font partie ou soutiennent la FNMF. Nous ne sommes absents que dans trois régions sur les 25 régions du CFCM. Il s'agit des DOM-TOM, de la Basse-Normandie et du Poitou Charente. L'Islam militant de France d'obédience marocaine est important par son implantation, ses vecteurs de diffusion, par la discipline de ses adhérents et leur attachement à leur pays d'origine ». ⁵¹ Si les résultats confirment que les Français et résidents d'origine marocaine sont, certes, parmi les plus pratiquants des musulmans de France, ils démontrent surtout qu'ils ont « une implantation associative homogène sur l'ensemble du territoire français », rappelle encore Hervé Terrel. En outre, la structure de la FNMF, très souple, permet aux patrons de mosquées et autres imams indépendants de garder leur autonomie. En effet, la FNMF s'appuie sur un réseau traditionnel d'allégeances qui lie d'anciens amicalistes, quelquefois reconvertis en « patrons » de mosquées, des leaders tablighi et des indépendants. ⁵²

À ce niveau également les choses profitent aux Marocains. « En 1993, l'exécutif de l'UOIF change et une nouvelle équipe, principalement marocaine, encore en place aujourd'hui, prend les commandes. Lhaj Thami Brèze devient président et Fouad Alaoui secrétaire général. La plupart des responsables ont obtenu la nationalité française. Lhaj Thami Brèze a été naturalisé en 2005. » ⁵³ Brèze et Alaoui, anciens étudiants marocains de Bordeaux, obtiennent les rênes de l'UOIF en 1992. Le conseil administratif de l'UOIF est informellement nommé « l'axe marocain » pour contrebalancer la mosquée de Paris, dominée par l'Algérie. ⁵⁴

Il est vrai que l'UOIF entend incarner un islam de France, face à la Mosquée de Paris, financée par le gouvernement algérien et la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), liée au Maroc, mais les enjeux de l'appartenance nationale a favorisé la « marocanisation » de l'organisation. Elle n'est pas la première force de l'islam en France, mais elle est sans doute la mieux structurée. ⁵⁵

L'islam de France d'obédience marocaine s'est montré « important par son implantation, ses vecteurs de diffusion, par la discipline de ses adhérents et leur attachement à leur pays d'origine ». ⁵⁶ Ce n'est donc pas le fait que « les Français et

⁵¹ Douichi, Karim, « Islam de France : le Maroc a réussi à renverser la situation », *La Vie économique*, 20-01-2005.

⁵² *Idem*.

⁵³ Ternisien, Xavier, « UOIF, un réseau en quête de reconnaissance qui a pris ses distances avec Sarkozy », *Le Monde*, 21-06-2006.

⁵⁴ Laurence, Jonathan, *Integrating Islam : Political and Religious Challenges in Contemporary France*, Washington, Brookings Institution Press, 2005, p. 105.

⁵⁵ *Idem*.

⁵⁶ « Comment le Maroc contrôle l'islam de France ? », *Le Journal Hebdomadaire*, N° 185, 4-12-2004.

résidents d'origine marocaine sont parmi les plus pratiquants des musulmans de France »⁵⁷ qui explique ce succès. En plus du réseau associatif homogène répandu sur l'ensemble du territoire français, 40 % des imams de France viennent du Maroc et la FNMF bénéficie largement du soutien des représentations consulaires en France qui n'ont pas hésité à faire sa promotion.⁵⁸ Par conséquent, « le réflexe national » a été largement suivi et le vote des Marocains résidents en France a été massif.⁵⁹ Le 1^{er} juillet 2003, la FNMF a obtenu la présidence des commissions en charge des imams, de la viande halal (la taxe rapporte près de 80 millions d'euros chaque année), de l'enseignement et des affaires juridiques. Seule la commission « audiovisuelle » (l'émission religieuse diffusée sur la chaîne du service public français *France 2*) sera confiée à la Mosquée de Paris. L'UOIF prendra en charge l'aumônerie, c'est-à-dire le contrôle du discours religieux dans les prisons de France. En somme, toutes les activités génératrices de revenus sont confiées au camp marocain.⁶⁰

Dans l'état actuel de la gestion de l'islam caractérisée par une approche politique et un communautarisme consacré, l'islam marocain semble être le plus apte à en tirer profit. Le discours modéré de la FNMF et sa capacité organisationnelle profite de l'« ethnicisation » de l'islam et de la volonté de contrôler par les autorités françaises.

2.1. L'islam populaire

Depuis deux décennies, un accord bilatéral liant le Maroc et la France permet au Code de statut personnel marocain de s'étendre aux Français d'origine marocaine et aux ressortissants marocains en France.

Il semble que l'ampleur de la réforme de la Mudawwana réponde à cette exigence française. En retour, l'État français paraît remercier le pouvoir marocain en confiant l'essentiel des attributions du Conseil du culte français nouvellement créé à la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), groupe d'associations proches du Maroc, associations qui eurent d'ailleurs le plus grand nombre de sièges au Conseil à l'issue des élections.

L'islam populaire rassemble des classes sociales ouvrières sans revendications politiques ni culturelles. Cet islam « populaire » le définit S. Allievi comme « l'islam qui a des choses à dire à propos de la manière de vivre sa vie dans une société non-musulmane et

⁵⁷ *Idem*. Une étude qui compare les représentations de la citoyenneté entre Marocains et Turcs en Belgique révèle que pour les Marocains les trois composantes principales de l'identité nationale sont : l'islam, la langue arabe et les fêtes populaires alors que pour les Turcs il s'agit du drapeau turc, de la langue turque et de l'islam. Voir : Phalet, Karen, Swygedouw, Marc, « Les représentations sociales de la citoyenneté et de la nationalité : une comparaison entre immigrés Turcs et Marocains et Belges peu scolarisés à Bruxelles », *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 8, N° 1, 2001, pp. 123-125.

⁵⁸ « Comment le Maroc contrôle l'islam de France ? », *Le Journal Hebdomadaire*, N° 185, 4-12-2004.

⁵⁹ *Idem*.

⁶⁰ *Idem*.

les défis spécifiques posés par cette société».⁶¹ Il peut, éventuellement, inclure des éléments confrériques sans s'attacher à un ordre ou prendre une forme d'intérêt savant pour le soufisme. Les immigrés marocains en Hollande, comme le rapporte P. Mandaville, visitent les tombeaux des saints lors de leurs vacances en été au Maroc pour obtenir la *baraka*.⁶²

Le Maroc, pour sa part, favorise l'attachement à l'islam populaire pour autant que l'individu ait le « strict minimum » de culture arabe, soit un niveau pour lui inculquer le désir de « préserver » ses liens sociaux et économiques avec le pays. Pour les partis politiques français et européens, la question est liée à l'immigration. Le besoin des pays européens de main-d'œuvre ouvrière conditionne leur approche qui tend à « préserver » cette « masse » de la prise des décisions politiques. La création du CFCM est une alternative qui la maintient dans ce statut.

L'islam populaire pourrait continuer à dominer l'islam européen parce qu'il est la seule formule qui paraisse capable de concilier l'islam et l'Europe. Deux facteurs font sa réussite ; d'abord, sa spontanéité, mélange de croyances, d'appartenance ethnique et de mémoire historique. Ensuite, son adéquation avec la condition sociale de la majorité des musulmans en Europe. Sa méfiance à l'endroit du discours islamiste due à son « élitisme » et à son caractère rigoureux, ajoutée à sa réputation dans le monde qui l'associe au terrorisme, le rend plus apte à accepter l'entente entre l'Europe et le Maroc autour d'une politique musulmane. Face à la stratégie de la lutte anti-terroriste, qui marquera pour longtemps l'approche européenne de l'islam, le Maroc se présente comme un interlocuteur crédible et expérimenté. Sa politique musulmane à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que ses ressources islamiques l'impliquent dans les organismes de musulmans ailleurs qu'en France. C'est le cas de l'Espagne et plus récemment de l'Italie.

L'activisme marocain dans l'islam de France est à remarquer aussi dans les relations entre les Marocains et la Ligue islamique mondiale. Bien que la Ligue pourvoie au financement des mosquées, cela ne lui donne pas une influence directe, idéologique ou autre, sur les musulmans de France. Primo, parce que la Ligue ne possède pas les mécanismes sociaux qui permettent le développement et l'entretien d'un corps social loyal. Secundo, l'islam de France est essentiellement un islam populaire dans lequel se reconnaît la majorité des musulmans de France. Les divergences entre la Ligue et les Marocains pourraient de ce fait être réels. L'exemple en est la mosquée d'Evry, à la construction de laquelle la Ligue a participé, et qui est en procès contre son recteur, Khalil Merroun, considéré comme le relais quasi officiel du Maroc. Ali Berka, qui dirige la mosquée de Mantes-la-Jolie, a su, lui aussi, négocier son indépendance vis-à-vis de son principal mentor, la Ligue islamique mondiale. Le nouveau paysage de l'Islam de France l'atteste : la sensibilité marocaine, déclinée dans tous ses modes d'expression, traditionnelle, *tablighi*,

⁶¹ Mandaville, Peter G., « Towards a Critical Islam : European Muslims and the Changing Boundaries of Transnational Religious Discourse », in Allievi, Stefano(Ed), *Muslim Networks and Transnational Communities in and Across Europe*, Leiden, Brill, 2002, p. 134.

⁶² Mandaville, Peter G., *Transnational Muslim Politics : Reimagining the Umma*, London, Routledge, 2001, p. 148.

soufi ou islamiste moderniste, en apparence éclatée et farouchement indépendante, arrive largement en tête dans tous les cas de figure.⁶³

L'islam pacifique que le Maroc tente de prêcher en Europe se heurte à la condition sociale des jeunes musulmans issus de l'immigration ; car ces jeunes mobilisent la culture musulmane pour s'affirmer et l'identité sert de stratégie de confrontation face à la provocation.⁶⁴ Donc, c'est une stratégie de défense sociale qui vise en dernière instance l'intégration sociale et non le retrait ; une intégration sociale signifie une intégration culturelle aussi.

2.2. Les objectifs de l'ingérence marocaine dans l'islam européen

Les tentatives du Maroc qui visent à maintenir la marocanité de ses immigrés en Europe ne s'expliquent pas par une préoccupation culturelle ; en insistant sur les traits qui distinguent les MRE, il y a des objectifs politiques et économiques concrets. Sans aller jusqu'à faire une comparaison, il est utile d'évoquer ici l'attitude de la résidence générale pendant le Protectorat au Maroc vis-à-vis de l'immigration des Marocains à l'époque, qui considérait que chaque marocain qui quitte c'est un fusil de moins contre la présence européenne au Maroc et c'est aussi une bouche de moins à nourrir. De plus, l'argent envoyé par les immigrés sert à pacifier ceux qui restent.⁶⁵

2.2.1 LES OBJECTIFS POLITIQUES

Le volet politique de l'intégration des Marocains concerne essentiellement la question du Sahara. Une cérémonie organisée dans la région sahraouie de Guelmim-Smara réitère « le rôle important des MRE dans la défense de la marocanité du Sahara et l'affirmation de la position du royaume sur cette question ». ⁶⁶ De nombreuses manifestations organisées en France, en Espagne et en Allemagne pour la marocanité du Sahara pourraient ajouter un facteur civil aux cartes de la pression utilisées par le Maroc.

M. Bechari revendique clairement le statut de défenseur de la marocanité du Sahara :

« De notre côté, nous sommes plus sensibles à ce qui se passe en dehors de la France et plus particulièrement en Palestine. Et pour nous, en tant que Marocains, nous avons toujours été sensibles à la question du Sahara marocain. Nos revendications se situeront désormais à ces deux niveaux. C'est dire que la communauté musulmane de France est de plus en plus consciente de son présent et de son avenir et cherche à s'affirmer ».⁶⁷

⁶³ Douichi, Karim, « Islam de France : le Maroc a réussi à renverser la situation », *La Vie Economique*, 20-01-2005.

⁶⁴ Alami, Houria, « Integration, Security and Migration » in Henriques, M. C. (Ed), *op. cit.* p. 73.

⁶⁵ Brand, Laurie A., *Citizens Abroad : Emigration and the State in the Middle East and North Africa*, New York, Cambridge University Press, 2006, p. 46.

⁶⁶ « Engagement des MRE pour la défense de la marocanité du Sahara », *Le Matin du Sahara*, 13-08-2003.

⁶⁷ Ridouane, Khadija, « L'Islam de France s'organise », *Le Matin du Sahara*, 3-03-2002.

Martinello et Boucetta confirment ce constat dans le cas belge où ils notent que les acteurs politiques belgo-marocains sont assez actifs sur le dossier de la marocanité du Sahara.⁶⁸

Une telle mobilisation se comprend dans le cadre de l'aide des associations civiles en Espagne pour le Polisario ; ce serait évidemment difficile d'imaginer des associations qui militent pour le Maroc. Les initiatives prises par ces associations vexent souvent le Maroc comme le Referendum simulé en novembre 2001 à Séville.⁶⁹

L'entente entre le Maroc et la France dans la manière de gérer la présence musulmane s'est articulée autour d'un objectif sécuritaire et politique qui fait que les deux pays veulent contrôler le phénomène islamiste. Le moyen qui semble convenir pour atteindre cet objectif est d'autoriser des instances officielles musulmanes pourvu qu'elles soient sous contrôle.

En outre, M. Bechari évoque l'enjeu du vote « musulman ». Il affirme qu'il en est « personnellement témoin en sa qualité de président de la Fédération nationale des musulmans de France depuis 1993. Pratiquement tous les chefs des partis politiques, de l'extrême droite à l'extrême gauche, ont donc essayé d'être en contact permanent avec cette communauté. On a vu des grands ministres et des grosses pointures des partis politiques perdre leurs mairies. En tête, Jacques Lang qui n'a pu recueillir que 28 voix à la ville de Blois. Dans cette ville, il faut préciser qu'il y a plus de 2.500 électeurs marocains. Ce qui représente un poids indéniable. Cela veut dire que la communauté musulmane aujourd'hui donne le tampon du gouvernement ».⁷⁰

Quel est l'enjeu de l'ingérence des pays d'origine dans l'organisation institutionnelle de l'islam ? Pour M. Bechari, « il est évident, par ailleurs, et tout à fait normal que les pays d'origine veuillent garder un certain 'contrôle' sur leurs communautés respectives. Cela devient anormal, lorsque ces pays interviennent par une diplomatie flagrante pour gérer un islam désigné comme intégriste ».⁷¹

La rivalité entre Rabat et Alger touche l'organisation de l'islam de France aussi. De cette manière, au lendemain du 15 avril 2003, « les résultats des élections surprennent tout le monde. C'est un échec cuisant pour la Grande mosquée de Paris qui n'obtient que 5 élus sur 41 membres. La FNMF remporte la mise avec 18 sièges au conseil d'administration. L'UOIF, dirigée par deux Marocains, obtient quant à elle 16 sièges ». Selon Hervé Terrel, spécialiste de l'Islam en France, « la FNMF a largement bénéficié du soutien des représentations consulaires marocaines en France, qui n'ont pas hésité à faire sa promotion. Les Marocains sont aussi les plus disciplinés, par le biais de ces représentations diplomatiques, 'le réflexe national' a été largement suivi et le vote des Marocains résidents en France a été massif ».⁷²

⁶⁸ Bousetta, Hassan, Martiniello, Marco, « Les pratiques transnationales des immigrés chinois et marocains de Belgique », *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 24, N° 2, 2008, p. 61.

⁶⁹ Junemann, Annette, *Euro-Mediterranean Relations after September 11 : International, Regional, and Domestic Dynamics*, p. 96.

⁷⁰ Ridouane, Khadija, « L'Islam de France s'organise », *Le Matin du Sahara*, 3-03-2002.

⁷¹ *Idem*.

⁷² Douichi, Karim, « Islam de France : le Maroc a réussi à renverser la situation », *La Vie économique*, 20-01-2005.

Si l'Algérie tente de renforcer son lobby dans le CFCM, pour contrer le poids marocain, certainement cet organe ne servira pas les intérêts de la communauté musulmane en France ; elle sera question alors de faire allégeance à son pays d'origine.⁷³

Les vague de tension sécuritaire, résultat de l'après-11 septembre, a touché, quelque peu, cette image, notamment aux Pays-Bas où le commissaire européen Frits Bolkestein avait même, lors d'un débat télévisé sur la troisième chaîne publique néerlandaise, sommé le « Roi du Maroc de se prononcer contre l'extrémisme musulman » et de montrer clairement que son pays « ne veut pas être un exportateur d'assassins ». La réponse du ministre délégué aux Affaires étrangères Taïeb Fassi Fihri n'en sera pas moins paradoxale : « le commissaire européen devrait plutôt » s'interroger sur les raisons d'un développement, dans son pays, d'un islamisme radical, étranger à la culture et aux valeurs du Maroc.⁷⁴

Empêcher l'islamisme radical ou l'islamisme « oriental » de prendre contrôle sur l'islam de France est un enjeu sécuritaire d'abord et politique aussi. Le Maroc n'hésite pas à permettre aux partis islamistes marocains modérés d'investir l'islam européen. En revanche, le pays entretient une coopération policière active avec les pays européens concernés par les groupuscules terroristes. L'islam de « bon père de famille » ou l'islam modéré marocain veut se poser en modèle pour l'islam en France. L'islam *tablighi* et salafiste, bien qu'il existe, manque d'assise sociale. L'islam s'organise en fait autour de deux dimensions fortement liées : la dimension ethnique et la dimension sociale, ce qui fait justement la force de l'islam marocain. La dimension ethnique assure un réseau d'allégeances entre la communauté et le pays d'origine. Ainsi, le transnationalisme est un champ de réactivation de l'allégeance au pays d'origine, un comportement encouragé, voire suscité par l'État marocain.⁷⁵ La dimension sociale fournit le corps, à travers la famille, représentant l'appartenance ethnique. Les deux instances principales de l'islam en France, la Mosquée de Paris (GMP, proche de l'Algérie) et la FNMF (proche du Maroc) « s'inquiètent de l'affrontement entre l'islam traditionnel et l'islam politique et internationaliste qu'incarne la mouvance des Frères musulmans ». Aussi, pour contrer l'hégémonie de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) lors des élections au Conseil français du culte musulman (CFCM) et sa progression parmi leurs ressortissants, les chancelleries établissent-elles une entente et un front commun contre l'UOIF.⁷⁶

Le cas de l'Espagne témoigne de la manière dont le Maroc s'intéresse aux opportunités de l'organisation de l'islam à ce niveau. La communauté de Musulmans hispanophones dans le monde est forte de près de 12 millions de fidèles alors que le collectif des Marocains en Espagne représente 85 % du total des Musulmans vivant dans ce pays. En plus des 260.000 musulmans espagnols, 230.000 musulmans immigrés résident en Espagne. De ce fait, il y a un clivage entre les Musulmans marocains et les Musulmans espagnols qui eux sont regroupés dans la Commission islamique d'Espagne, organe créé en 1991 par le

⁷³ Brand, Laurie A., *op. cit.*, p. 58.

⁷⁴ Alami, Younès et Graciet, Catherine, « L'échec de l'Islam marocain en France », *Le Journal Hebdomadaire*, N°185, 4-12-2004.

⁷⁵ Lacroix, T., Sall, L., Salzbrunn, M., « Marocains et Sénégalais de France : permanences et évolution des relations transnationales », *Revue européenne des migrations*, Vol. 24, N°2, 2008, p. 39.

⁷⁶ « Islam de France »: Comment Alger et Rabat s'impliquent dans la bataille», *Le Figaro*, 15-02-2005.

gouvernement espagnol qui en a fait son interlocuteur officiel. Le nouveau gouvernement socialiste espagnol a accepté par d'étudier la proposition d'un syndicat hispano-marocain de créer un Conseil islamique représentatif pour combattre l'emprise des imams radicaux en Espagne. L'idée est de Mostapha El Mrabet, président de l'Association des travailleurs immigrés marocains. Il a proposé la création d'un organe représentatif des Musulmans espagnols qui s'inspirerait du Conseil français du culte musulman (CFCM). L'Atime, association laïque, prône « un islam démocratique, transparent et représentatif, pour que le financement des mosquées, qu'il vienne de l'État ou d'autres pays, soit contrôlé ». Selon El Mrabet, depuis les attentats du 11 mars à Madrid attribués à des islamistes radicaux, « on a constaté une certaine perte de confiance envers les Marocains. La création d'un organe transparent de l'Islam espagnol est nécessaire pour récupérer cette confiance ». ⁷⁷ Il y a même une exacerbation des « passions et des peurs de 'los Moros' ». En raison de « la politique étrangère d'Aznar et de l'islamisme radical, les Espagnols se sentaient pris dans le clash des fondamentalismes et les journaux espagnols ont publié des cartes de l'Espagne en vert ». ⁷⁸

Des dirigeants musulmans se sont opposés à la proposition d'Atime, notamment l'espagnol Mansour Escudero (Fédération des entités religieuses islamistes) et le madrilène d'origine syrienne Riay Tatary (Union des communautés islamiques). Ils ont qualifié cette proposition « d'attentiste ». ⁷⁹

La reconnaissance de l'islam en Espagne représente un aspect géopolitique spécifique au cas espagnol ; en 1939, Franco et son régime conservateur et catholique acceptèrent de reconnaître l'islam en Espagne et même de le promouvoir : il récompensait ainsi l'armée africaniste composée des soldats marocains qui l'avaient porté au pouvoir. ⁸⁰

De plus, la religion constitue un élément crucial dans la formation des deux États (le Maroc et l'Espagne) ; une éthique guerrière forte, une responsabilité locale entretenue pour maintenir l'orthodoxie religieuse et un usage de ces concepts dans les débuts de la formation de l'État moderne. ⁸¹

Les MRE, pour leur part, revendiquent le droit de participer à la vie politique marocaine et ne veulent pas être considérés comme de « simples pourvoyeurs de devises ». Un des aspects de ces revendications est la représentativité parlementaire des Marocains de l'étranger. Une expérience du début des années 80 au cours de laquelle cinq circonscriptions de l'étranger étaient représentées au Parlement n'a pas été très concluante. ⁸²

En Belgique la communauté marocaine souffre de la division entre les régions francophone et flamande et les élections de l'Exécutif des Musulmans de la Belgique ne

⁷⁷ Moulay, Mustapha, « En vue de restaurer la confiance : prochaine création d'un Conseil espagnol du culte musulman », *Le Matin du Sahara*, 08-04-2004.

⁷⁸ Aidi, D. Hishaam, « The Interference of al-Andalus. Spain, Islam, and the West », *Social Text* 87, Vol. 24, N° 2, 2006, p. 81.

⁷⁹ Moulay, Mustapha, « En vue de restaurer la confiance », *Le Matin du Sahara*, 08-04-2004.

⁸⁰ Albet-Mas, Abel, « Three Gods, Two Shores, One Space : Religious Justifications for Tolerance and Confrontation between Spain and Colonial Morocco during the Franco Era », *Geopolitics*, Vol. 11, N° 4, p. 581.

⁸¹ *Idem.*, p. 599.

⁸² « Les MRE s'interrogent sur leur double appartenance », *Le Matin du Sahara*, 25-04-2003.

mobilisent pas les Marocains ;⁸³ la mobilisation marocaine en Espagne et en France s'explique par le fait que ces deux pays sont d'une importance stratégique décisive pour la politique étrangère marocaine alors que la Belgique, la Hollande et l'Italie ne le sont pas malgré la présence d'une forte communauté marocaine.

2.2.1 LES OBJECTIFS ECONOMIQUES

Selon Nouzha Chekrouni, il est nécessaire de faire des Marocains résidant à l'étranger (MRE) des partenaires et de les intégrer dans tous les programmes élaborés par l'État. À cet égard, « la création des Centres régionaux d'investissement (CRI), constitue un partenaire essentiel dans le processus de développement et un cadre ayant pour objectif la simplification des procédures administratives au profit des investisseurs marocains et étrangers ».⁸⁴

Chaque année, la diaspora marocaine génère plus de 20 milliards de dirhams en transferts de devises dans le royaume. Le Maroc est ainsi considéré comme l'un des premiers pays à recevoir les plus forts apports financiers de sa communauté expatriée. Les fonds des MRE qui représentent, à l'instar de plusieurs pays, la deuxième source de revenus extérieurs exercent ainsi d'emblée un « rôle stabilisateur » en cas de conjoncture économique défavorable.⁸⁵ Leur avantage est de taille, puisque ces transferts sont beaucoup plus stables que les capitaux privés. Les transferts des MRE ont ainsi enregistré une augmentation de 9,5 % par rapport à la même période de 2002 et de 55 % en comparaison avec la moyenne des recettes réalisées à fin janvier entre 1998 et 2002.⁸⁶

Pour avoir accès à un rôle politique en Europe, l'islam européen semble être le seul moyen disponible pour le sultan mais pour cela il doit, évidemment, élargir sa conception de la souveraineté pour y inclure les immigrés et leurs descendants.⁸⁷ La question de l'ingérence nous ramène à la conception de la souveraineté « islamique » revendiquée par le sultan ; si la souveraineté dans la conception européenne s'applique à une population qui réside sur un territoire, le Maroc continue à considérer les MRE des sujets de Sa Majesté, et donc sous sa souveraineté et lui doivent la loyauté.⁸⁸ Le sultan doit alors au fur et à mesure que les problèmes économiques et politiques s'aggravent, réaffirmer l'importance de l'acte d'allégeance qui lie les Marocains à leur roi et la marocanité des immigrés.⁸⁹

⁸³ Zemni, Sami, « Islam between Jihadi Threats and Islamist Insecurities? Evidence from Belgium and Morocco », *Mediterranean Politics*, Vol. 11, N° 2, 2006, p. 248.

⁸⁴ « Mme Nouzha Chekrouni à la TVM : Faire des MRE une partie intégrante des programmes de l'État », *Le Matin du Sahara*, 21-08-2003.

⁸⁵ « Marocains résidant à l'étranger : plus de 20 milliards de Dh transférés annuellement », *Le Matin du Sahara*, 15-04-2003.

⁸⁶ *Idem*.

⁸⁷ *Idem*.

⁸⁸ Brand, Laurie A., *op. cit.*, p. 219.

⁸⁹ *Idem*, p. 220.

Conclusion

Le Maroc compte bien préserver ces liens qui génèrent plus de 4 milliards d'euros, selon certaines estimations, chaque année au pays. Pour fidéliser les transferts, il faut entretenir des liens traditionnels et religieux avec l'immigration marocaine. Les relations avec l'Europe dépassent le cadre de l'immigration à un stade de dépendance à plusieurs niveaux. D'où l'intérêt du Maroc à maintenir « sa réputation » de pays stable et rentable pour les investisseurs européens. Toutefois, la question de l'immigration continue à moduler, de plus de plus, les rapports entre les deux rives de la Méditerranée, surtout dans l'environnement de sécurité actuel.

Dans ses rapports avec l'Europe, Rabat veille essentiellement à sa réputation. Elle s'efforce de montrer l'image d'un modèle de cohabitation entre l'islam et la démocratie, à travers l'adoption des réformes du champ religieux et du statut de la femme. Ce volet culturel est accompagné d'une politique de la porte ouverte en économie et d'une coopération sécuritaire active contre l'islamisme radical. Son objectif est de s'assurer du soutien économique et politique des puissances européennes. Si Hassan II adoptait une attitude paternaliste envers l'islamisme modéré pour équilibrer sa politique pro-occidentale, Mohammed VI oriente ses efforts vers un engagement direct dans la guerre contre l'islamisme radical et une politique active de l'islam consulaire. La « promotion » de la démocratie et du dialogue interreligieux est devenue la marque du Maroc sur la scène européenne. Cela consacre son statut d'« allié majeur » de l'OTAN en Afrique du Nord.